

COMITE SYNDICAL DU SIRTOM

15 MARS 2017 à 18 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1 - Bilan sur les tonnages 2016
- 2 - Débat d'orientation budgétaire
- 3 - Nouvelles orientations suite à l'extension des consignes de tri
- 4 - Questions diverses

COMITE SYNDICAL DU SIRTOM DU 15 MARS 2017**RAPPORT DU PRESIDENT**

OBJET : Orientations budgétaires - Exercice 2017

RAPPORTEUR : Monsieur Yves LAPORTE

Comme le précise l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il nous appartient de tenir un débat sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) créée, par son article 107 de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

Il convient, en particulier, de présenter les programmes pluriannuels d'investissements envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donnera lieu à un débat. Celui-ci sera acté par une délibération spécifique. Cette délibération sera également transmise au représentant de l'Etat dans le département.

L'analyse des éléments financiers des principaux postes du budget en cours nous permet d'envisager les orientations budgétaires comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES (Postes principaux)

Traitement des déchets

Ce poste correspond aux dépenses liées à la collecte et au traitement de déchets ménagers provenant :

- de la collecte des ordures ménagères ;
- de la collecte sélective ;
- de la collecte des fermentescibles (expérimentation ville de Brive) ;
- des produits provenant des déchèteries ;
- de la collecte du verre ;
- des contenants (sacs, bacs, composteurs ...) ;
- du lavage des colonnes et des bacs de regroupement ;

DECHETERIES

Ce poste estimé à 3 300 000 € pour 2016 s'est soldé en fin d'exercice à 3 322 815.20 €.

Le tonnage de l'ensemble des 18 déchèteries a légèrement augmenté en 2016 : 36 763 T (35 444 T en 2015).

En 2017, le renouvellement du marché des déchèteries, la recherche de nouveaux exutoires et l'optimisation du fonctionnement du Pakmat devraient voir le coût des déchèteries baisser significativement.

Ce poste devrait subir une diminution et se situer autour de 3 000 000 €.

INCINERATION - TRI - FERMENTESCIBLE

Cette année encore le tonnage d'ordures ménagères incinérées est en légère baisse : 30 732 T en 2015 et 29 965 T en 2016 - soit une baisse de 676 T (- 2.496 %).

Le tonnage des déchets de la collecte sélective est en hausse : 7 472 T en 2015 et 8 177 T en 2016, soit 705 T de plus (+ 9.435 %).

L'expérimentation de la collecte des fermentescibles sur un secteur de Brive a débuté en octobre 2016.

Le tonnage collecté est en moyenne de 2 T/semaine auquel il faut rajouter les 0.5 T/semaine de la collecte des métiers de bouche sur le centre-ville.

Pour 2017, on peut estimer le tonnage d'ordures ménagères à 29 800 T , le tonnage des déchets de collecte sélective à 9 000 T et le tonnage des fermentescibles à 200 T.

Avec la baisse du coût du tri en 2017 (236 €/T en 2017 - 250 €/T en 2016) , le coût de l'incinération à 111.60 €/T comme en 2016 et un coût de compostage des fermentescibles à 80 €/T , ce poste devrait subir une légère baisse et se situer autour des 5 800 000 € (5 900 000 € en 2016).

CONTENANTS

On constate une stabilisation de la vente de composteurs et une diminution des distributions de sacs plastiques.

L'expérimentation d'un nouveau secteur de collecte des fermentescibles sur la ville de Brive nécessitera la distribution de bio seaux ainsi que de bacs bio déchets.

Ce poste ne subirait pas d'augmentation et se situerait, comme en 2016, autour de 300 000 €.

LAVAGES DES COLONNES

La prestation lavage des colonnes enterrées, aériennes et des points de regroupement devrait subir une légère augmentation due aux nouveaux bacs et colonnes installés sur le territoire (72 points de colonnes au 1^{er} janvier 2016, 84 points de colonnes au 1^{er} janvier 2017) et se situer autour de 100 000 € (75 000 € en 2016).

Personnel

Ce poste, après celui du traitement des déchets constitue le second poste de dépenses du budget (soldé à 6 032 242.31 € en 2016). On constate un dépassement du budget primitif de 89 682.31 € dû principalement à une augmentation des arrêts de travail en 2016 et donc l'obligation d'avoir recours à l'embauche de personnel intérimaire ainsi qu'une augmentation du temps de travail des ambassadeurs du tri fermentescibles (20 heures à 35 heures en cours de contrat). Compte tenu des augmentations des charges sociales, des avancements statutaires, et du maintien de 6 ambassadeurs du tri (contrat CUI/CAE) pour l'expérimentation de la collecte des fermentescibles sur 2 secteurs de BRIVE, ce poste devrait subir une augmentation d'environ 2.5 %.

L'effectif actuel est de 149 agents (150 agents en 2016). Il ne devrait pas évoluer dans les années à venir, à l'exception du remplacement des agents faisant valoir leur droit à la retraite.

Ce poste devrait se situer autour de 6 100 000 € en 2017.

Petit matériel, matériel roulant et maintenance

Depuis plusieurs années, nous ne maîtrisons ni le paramètre carburant, ni les grosses réparations à effectuer sur le matériel (boîtes de vitesse, moteur cassé...).

Ce poste s'est soldé en fin d'exercice à 1 182 425.11 €.

Depuis le début de l'année, la tendance haussière du prix du carburant nécessite une augmentation de ce poste d'environ 5.5 % et devrait se situer en 2017 autour de 1 250 000 €.

Autres postes de dépenses (Administration générale, amortissements, etc....)

Les chiffres en notre possession ne laissent pas supposer d'augmentation significative.

II - RECETTES

Les recettes nécessaires à l'équilibre de la section de fonctionnement pour l'exercice 2017 sont constituées de :

- aides et soutiens versés par divers organismes dans le cadre de la collecte sélective (3 408 933.93 € en 2016) ;
- produits divers (remboursements sur frais liés aux accidents de travail, remboursements divers sur sinistres, contrats aidés etc....) soit 165 413.97 € en 2016 ;
- vente des matériaux et produits des régies composteurs et professionnels (144 120.57 € en 2016) ;
- participations des collectivités (13 565 660 € en 2016) ;
- redevances spéciales (454 858.71 € en 2016) ;
- prestations supplémentaires de collecte sur Brive et distribution de sacs sur Brive, Malemort, Voutezac et Beynat (373 203 € en 2016) ;

Pour les différents calculs, il sera pris en compte "la population totale " connue au 1er janvier 2017.

SECTION INVESTISSEMENT

VEHICULES :

Le SIRTOM envisage l'acquisition de 5 véhicules de collecte par an jusqu'à 2022, afin de revenir à un renouvellement du parc tous les 10 ans.

Il sera tenu compte dans les commandes du souci d'étendre la collecte sélective sur l'ensemble du territoire, sur les zones rurales en points d'apport volontaire et d'anticiper la collecte du bio déchet (avant 2025) par l'achat de bennes bi compartimentées.

DECHETERIES :

Une étude diagnostique a été réalisée sur l'ensemble des 17 déchèteries du territoire et fait ressortir un programme hiérarchisé de travaux de mise aux normes s'élevant à 1 783 620 € avec la réhabilitation de la déchèterie de Malemort.

Le programme de mise aux normes des déchèteries sera réalisé dans les meilleurs délais afin d'assurer la sécurité (installation de garde-corps - installation de débourbeur - installation de bac de rétention - installation de barrière de contrôle d'accès - installation de vidéo surveillance...) en fonction des priorités et des possibilités budgétaires.

Par délibération du 16 janvier 2017, il a été décidé d'inscrire au budget 2017 la somme de 250 000 € TTC.

COLONNES

La mise en place de colonnes se fera en fonction des possibilités budgétaires. Une liste sera établie chaque année et une étude de faisabilité et de priorité sera effectuée.

Pour 2017, les investissements concerneraient :

- le remboursement de la dette
- le renouvellement de 5 BOM
- l'étude de conception d'une déchèterie-ressourserie- recyclerie sur Brive
- la mise aux normes des déchèteries (barrières de sécurité, vidéo protection...)
- la mise en place de conteneurs enterrés ou semi-enterrés
- la réhabilitation de la déchèterie de Malemort
- le réaménagement des vestiaires des locaux techniques
- l'achat de contenants (conteneurs, colonnes aériennes, bennes à déchets.....)

Le montant des investissements devrait se situer autour de 2 700 000 € T.T.C.

DETTES :

Endettement pluriannuel

SIRTOM

AVEC FCTVA 2015 & 2016

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2017	357 924.93 €	18 140.92 €	339 784.01 €	- €	- €	1 518 133.40 €
2018	450 806.84 €	16 283.65 €	434 523.19 €	- €	- €	1 178 349.39 €
2019	102 141.23 €	12 533.97 €	89 607.26 €	- €	- €	743 826.20 €
2020	100 737.42 €	11 045.45 €	89 691.97 €	- €	- €	654 218.94 €

SANS FCTVA 2015 & 2016

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2017	104 987.43 €	15 203.42 €	89 784.01 €	- €	- €	843 133.40 €
2018	103 564.34 €	14 041.15 €	89 523.19 €	- €	- €	833 349.39 €
2019	102 141.23 €	12 533.97 €	89 607.26 €	- €	- €	743 826.20 €
2020	100 737.42 €	11 045.45 €	89 691.97 €	- €	- €	654 218.94 €

Objet de l'emprunt	Organisme Prêteur	Nature du taux	Taux	Montant Emprunt	Durée	Fin	Dette en capital au 1er février 2017	Annuité 2017	Dont Capital 2017	Dont Intérêts 2017
2011 - TEOMI	CAISSE EPARGNE	FIXE	3.20%	874 700.00 €	15 ans	déc. 2026	583 133.40 €	67 986.33 €	58 313.32 €	9 673.01 €
2014 - PRÊT TEOMI	CAISSE EPARGNE	FIXE	2.09%	300 000.00 €	15 ans et 3 mois	mars 2030	260 000.00 €	25 277.26 €	20 000.00 €	5 277.26 €
2015 - PRÊT FCTVA 2015	CAISSE EPARGNE	FIXE	0.94%	250 000.00 €	2 ans	oct. 2017	250 000.00 €	252 937.50 €	250 000.00 €	2 937.50 €
2017 - INVESTISSEMENT	CRCA	FIXE	0.75%	80 000.00 €	7 ans	juil. 2023	80 000.00 €	11 723.84 €	11 470.69 €	253.15 €
2017 - PRÊT FCTVA 2016	CRCA	FIXE	0.65%	345 000.00 €	2 ans	déc. 2018	345 000.00 €	- €	- €	- €
TOTAL 2017							1 518 133.40 €	357 924.93 €	339 784.01 €	18 140.92 €

L'équilibre de cette section sera assuré par des recettes provenant des subventions d'équipement, du FCTVA, des amortissements, du virement de la section fonctionnement qui seront au moins égales au remboursement de la dette et d'un prêt relais TVA.

Si besoin est, un emprunt pourrait assurer l'équilibre de la section d'investissement.

Je vous demande de délibérer sur ces propositions.